Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La HACA partenaire institutionnel à la campagne onusienne 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes pour la deuxième année consécutive

26 nov 2019

55 % des violences sont conjugales

En 2012, entre
" petites bonnes "

Pour la deuxième année consécutive, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle contribue à la campagne *16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes,* en affichant du 25 novembre au 10 décembre 2019, sur l'écran exposé à l'extérieur de son siège des données, statistiques, et infographies produites par ONU Femmes, sur la prévalence des violences faites aux femmes et aux filles au Maroc.

La contribution de la HACA à cette campagne s’inscrit dans le cadre des efforts de sensibilisation à la lutte contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes, dont le taux de prévalence au niveau national est de 54,4%, selon les résultats de l'enquête nationale 2019.

Cette année, la campagne a été lancée sous le thème «Masculinités positives : les hommes et les garçons rejettent les violences faites aux femmes et aux filles». L’idée est d’engager les hommes et garçons pour qu'ils s'évaluent de manière critique et s'engagent eux-mêmes dans le plaidoyer contre les violences à l'égard des femmes en vue de promouvoir une conscience collective sur ce phénomène.

Cette mobilisation s’inscrit pleinement dans le mandat constitutionnel de la Haute Autorité qui doit notamment « Contribuer à promouvoir la culture d'égalité et de parité entre l'homme et la femme et à lutter contre toutes formes de discrimination et d'images stéréotypées portant atteinte à la dignité de la femme ». *Article 3 de la loi n°11-15 portant réorganisation de la Haute Autorité*.

Il est à noter que cette campagne constitue chaque année depuis 2008, et à l’appel du Secrétaire Général des Nations Unies, une mobilisation générale pour la lutte contre la violence à l’égard des femmes, 16 jours durant, entre le 25 novembre, Journée Internationale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes, et le 10 décembre, Journée Internationale des Droits de l’Homme.

Tout au long de cette période, d’autres institutions partout dans le monde participent également à l’opération « Oranger le monde » qui consiste, d’après la couleur officielle de la campagne, à illuminer en orange les monuments et édifices en orange pour sensibiliser les citoyens et les citoyennes du monde aux violences faite aux femmes et aux filles.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B